

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu séance du 02/03/2018

Convocation du 26/02/2018

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 07

Nbre de Membres votants : 07

Absents : J Cabal, M Venturin, F Amiel, M Sabathé,

Ordre du jour :

- Préparation du budget 2018
- Questions diverses

L'an deux mille dix-huit, le deux mars, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

Préparation du budget

Travaux prévus :

- Eglise de Cier : chauffage radiant, escalier , bancs, raccord de peinture, Demande de subvention pour travaux en 2019.
- Chapelle de Luret : travaux subventionnés à 80% par la Région et le Département. En attente des factures de Comet et Batidéco.
- Salle des fêtes : Travaux subventionnés à 80% par l'Etat et le Département, remplacement des fusibles, 3 convecteurs non prévus dans le prévisionnel.
- Chapelle de Montmajou, ajout d'une fenêtre.
- Numérotation des voies : Possibilité ou non de faire placer les plaques et poteaux. Devis précis dès qu'on saura le nombre de panneaux et de plaques. Eventuellement, proposition d'organiser un atelier villageois et/ou demander un devis à un professionnel.
- Accessibilité : ne se fera pas cette année, changement de la porte, création de WC. Demande de subvention ultérieure.
- Bandes blanches quand travaux de Cassagne seront terminés. Budget finalisé (argent en caisse).

Subventions aux associations :

- BLS 50 €, CFA 50€, Ecole Isards 200€, Barbus de l'Antenac 76€, resto du cœur 500€, ski club Luchon 50€, SOS Montagne 20€, Tennis Club 50€, Comité des fêtes 500 €. Total 1496 €

Taxes

- Pas d'augmentation des 4 taxes souhaitées sauf si besoin (1,2 %, coût de la vie).

Licence IV

- Prix d'achat 11 000€

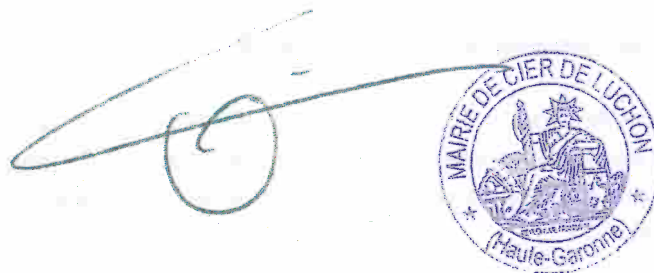
Jacques CABAL effectuera la formation pour l'utiliser.

Effacement de réseaux et changement dans le centre du village :

- Les travaux d'effacement de réseaux électrique et télécom seront réalisés prochainement.
- **Questions diverses**
 - Utilisation de la chambre froide avec l'ONF, convention à signer
 - Convention de servitude avec EDF : Terrain au dessus de Bentolet
 - Terrain de Mr Blanquet. Lette de Mr Parot. L'implantation de la maison serait située en avant par rapport au 1^{er} plan prévu. Premier permis déposé et accordé. Voir si un permis modificatif a été déposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Prochain conseil municipal : vote du budget le 21/03/2018 à 20H 30



A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp is purple and contains the text "MAIRE DE CIER DE LUCHON" at the top and "(Haute-Garonne)" at the bottom. The center of the stamp features a coat of arms with a crown, a cross, and a shield.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu séance du 21/03/2018

Convocation du 17/03/2018

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 10

Nbre de Membres votants : 10

Absents N. Espouy,

Ordre du jour :

- Prise en charge des stations de ski par le Conseil Départemental à hauteur de 80%.
- Questions diverses

L'an deux mille dix huit, le vingt deux mars, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

Prise en charge des stations de ski par le Conseil Départemental

Syndicat mixte pour gérer les 3 stations de Superbagnères, du Mourtis et de Bourg d'Oueil


80% Conseil Départemental

20% Communauté de Communes

Le Conseil Municipal décide :

- d'autoriser le principe de la création du Syndicat mixte des stations de montagne de la Haute Garonne regroupant le Département de la HG, la CCPHG et le SIVOM de la Vallée d'Oueil.
- D'autoriser la CCPHG à créer ce syndicat mixte ouvert
- D'Autoriser le Maire à effectuer les démarches et formalités contribuant à la création du syndicat mixte ouvert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu séance du 11/04/2018

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 9

Nbre de Membres votants : 9

Absents F Amiel, M Roger

Présente, Jeanne Peyré, secrétaire de mairie.

Convocation du 04/04/2018

Ordre du jour :

- Vote du compte administratif 2017
- Approbation du compte de gestion 2017
- Vote des 4 taxes
- Vote du budget 2018-04-11
- Indemnités d'élus
- SITPA : Clôture des comptes
- Questions diverses

L'an deux mille dix huit, le onze avril, à vingt heures trente, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

- **Vote du compte administratif 2017**
- Mme Jeanne Peyré donne lecture du compte administratif 2017.
- Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les résultats.

- **Approbation du compte de gestion 2017**
- Le Conseil Municipal déclare que le compte de gestion du budget communal pour l'exercice 2017 de la Trésorerie, visé et certifié conforme à l'ordonnateur n'appelle aucune observation et aucune réserve de sa part.
- Après avoir examiné le CA 2017, le Conseil Municipal décide d'affecter à l'excédent reporté (en fonctionnement) la somme suivante de 261 132.92 € au budget communal.

- **Vote des 4 taxes**
- TH : 5,47
- TFB : 7,33
- TFNB : 52,94
- CFE : 0

- Pas de changement des taux par rapport à l'an dernier
- Les 4 taxes ramèneront à la commune la somme de 49 668 €. Toutefois, la commune reversera au profit du GIR la somme de 25 102 €.

- **Vote du budget 2018-04-11**

- Dépenses de fonctionnement : 402 215.92 €
- Recettes de fonctionnement : 402 215.92 €

- Dépenses d'investissement : 149 400.00 €
- Recettes d'investissement : 149 400.00 €

- Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce BP.

- **Indemnités d'élus**

- Pas de changement par rapport à l'an dernier

- **SITPA : Clôture des comptes**

Le conseil municipal décide de reverser au conseil départemental de la Haute-Garonne l'excédent du SITPA dont le montant s'élève à 76 615,94 €

- **Questions diverses**

- Plaques de rues : devis à demander pour la pose des plaques.

- Salle des fêtes : En plus des devis prévus

Facture Alibert : Tableau électrique aux normes et convecteurs à l'étage.

- Enfouissement des câbles : semaine 17, réception et pose des candélabres

- Fête de Cier : 2^{ème} dimanche d'Août

- Collège de Luchon : demande de subvention pour voyage en Angleterre au mois de mai

- Un enfant concerné : 50 €. D M accordée par le Conseil Municipal.

- Projet de transfert du réseau de finances publiques transféré vers Toulouse :

- Le Conseil Municipal demande l'abandon du projet de transfert de la mission enregistrement vers Toulouse ainsi que la mission de Publicité Foncière et d'Enregistrement

- Le Conseil Municipal demande l'abandon du projet de départementalisation des missions de Finances Publiques et donne tous les moyens nécessaires pour l'exercice des missions dans l'ensemble des CFP du Comminges.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu séance du 15/06/2018

Convocation du 08/06/2018

Nbre de Membres en exercice : 11

Nbre de Membres présents : 9

Nbre de Membres votants : 9

Absents : N. Espouy, M. Roger

Ordre du jour :

- Adhésion Pyrénées Barousse
- Recensement population 2019
- Stage licence IV- Remboursement Cabal Jacques
- Effacement réseaux + changement des lanternes en LED
- Modification carte communale
- Travaux en cours : fibre optique, plaques e rues, orages semaine 21, ruisseau de Pratviel et audessus de chez Mr Cormery, travaux chapelle de Luret, travaux salle des fêtes.
- Questions diverses

L'an deux mille dix huit, le quinze juin, à vingt et une heure, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Jean Pierre COMET.

- **Adhésion Pyrénées Barousse**
- Projet de parc naturel régional sur le territoire avec 196 communes et 5 communautés de communes.
- Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association qui va gérer le parc national.

- **Recensement population 2019**
- Début 2019
- Préparation :
- agent recenseur : Hélène Fumey
- coordonnateur : Jeanne Peyré

- **Stage licence IV- Remboursement Cabal Jacques**
- Jacques Cabal a fait le stage de 3 jours à Lourdes ; Le CM décide de rembourser les frais d'essence et de péage à J. Cabal
- Jacques fera passer le compte-rendu de cette formation à la mairie.
- **Effacement réseaux + changement des lanternes en LED**
- En cours de réalisation.
- Restent qq raccords de maçonnerie à terminer.

- Certains habitants trouvent que l'éclairage n'est pas suffisant mais Mr Le Maire rappelle que le but est de diminuer la consommation.
- **Modification carte communale**
- Projet d'Audrey Pujol de créer à Montmajou quatre tentes en forme d'igloo ou tentes dites de « prospecteur » pour hébergement de personnes à la nuitée. Pour ce projet pas de modification de carte communale nécessaire.
- Pour des cabanes, modification de la carte communale indispensable.
- Le conseil municipal très favorable à ce projet qui valoriserait le village apporte son soutien à Audrey Pujol.
- **Travaux en cours : fibre optique, plaques de rues, orages semaine 21, ruisseau de Pratviel et au-dessus de chez Mr Cormery, travaux chapelle de Luret, travaux salle des fêtes.**
- Fibre optique mise en place mi-juillet.
- Plaques de rues, en commande. Attente devis pour placer les plaques
- Orages semaine 21 : problème récurrent à chaque orage. Demande au secteur routier de faire un devis pour faire un ou deux bacs.
- Ruisseau qui déborde à Pratviel : Suite au courrier de M. et Mme PASSONI Christian nous informant du débordement du ruisseau sur son terrain, M. le Maire s'est rendu au secteur routier à Luchon pour les informer de la situation. Le ruisseau est concerné par les propriétaires riverains.
- Travaux chapelle de Luret. Autel mis en place.
- Travaux salle des fêtes : restent quelques petits travaux de finition; cf. carreau cassé.
- **Questions diverses**
- Compteur Linky. Compétence de l'état ; la commune ne peut pas s'y opposer.
- Problème d'eau à Luret. J. Cabal, M. Lasserre et M. Sabathé vont voir le problème.
- Mise en sécurité des habitants en cas d'inondation.
- En cas d'urgence, mettre à disposition la salle des fêtes. Prévoir l'achat de quelques lits de camps et des couvertures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

